

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

COMMISSION PERMANENTE

La Commission Permanente de la Croix-Rouge internationale s'est réunie le 4 mai à Genève, sous la présidence de M. l'Ambassadeur André François-Poncet. Assistaient à la séance : M. Paul Ruegger, Président du Comité international de la Croix-Rouge et M. Léopold Boissier ; le Juge Emile Sandstroem, Président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et M. Bonabes de Rougé ; M. T. W. Sloper (Brésil) ; le Professeur B. Pachkov (URSS) ; M. James T. Nicholson (Etats-Unis) ; le Lieutenant Colonel C. K. Lakshmanan, remplaçant L'Hon. Rajkumari Amrit Kaur (Inde).

La Commission Permanente s'est principalement attachée à la préparation de la XIX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui se réunira l'an prochain à la Nouvelle Delhi, siège de la Croix-Rouge de l'Inde. La Commission a arrêté un projet d'ordre du jour et de programme. C'est ainsi que les débats de la Conférence internationale se dérouleront sous le thème général de la sauvegarde des populations et que la Conférence aura à connaître d'un important projet de règles conventionnelles visant à protéger les civils contre les dangers de la guerre indiscriminée et les armes aveugles.

La Commission Permanente s'est également intéressée à la constitution de nouvelles Sociétés nationales de la Croix-Rouge, actuellement en formation dans plusieurs pays.